Vos questions / nos réponses

La santé de ma sœur

Par alfred456 Postée le 10/11/2024 10:14

> Bonjour, j’aimerais savoir comment je peux faire interner ma sœur qui est accro à la ketamine depuis au moins 4 ans et à la drogue depuis 8ans. J’ai vraiment essayé de l’aider et à chaque elle donne l’impression qu’elle va arrêter mais ça n’arrive jamais.. Tout ce qu’elle prend commence à être vraiment dangereux pour sa vie c’est la deuxième fois qu’elle ce plein de douleur à l’estomac car elle en a trop pris sur une période d’un mois à peu près et quand elle va voir le médecin elle ne dit pas qu’elle est accro à la drogue donc ils ne peuvent pas la soigner correctement malheureusement. Donc si quelqu’un a la réponse à ma question ça me serais d’une grande aide parce que je ne sais plus quoi faire. Merci beaucoup

---

Mise en ligne le 14/11/2024

Bonjour,

En premier lieu, veuillez nous excuser pour cette réponse tardive en raison d'un grand nombre de sollicitations.

Il est tout à fait légitime que vous vous inquiétiez pour la santé de votre sœur, en lien avec ses consommations de kétamine.

La kétamine est un produit qui peut provoquer des risques assez importants comme des maladies urinaires sévères et des douleurs abdominales intenses, des insuffisances rénales et des maladies du foie. En compléments d'informations sur ces risques et complications nous vous transmettons en bas de réponse un lien vers notre fiche-produit sur la kétamine tiré de notre dico des drogues.

La loi ne permet cependant pas de la contraindre à une cure hospitalière si elle n'est pas d'accord pour ce type de démarche. Nous vous rejoignons cependant sur l'importance qu'elle puisse prendre soin de sa santé.

Il n'est effectivement pas toujours simple de dire à un médecin de famille que l'on consomme des produits par peur du jugement par exemple.

Il lui est cependant tout à fait possible de rencontrer un médecin addictologue dans un cadre confidentiel et gratuit. Il existe pour cela des lieux nommés Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les professionnels qui y exercent sont médecin addictologue, psychologue, infirmier. Même si elle n'est pas prête pour le moment à modifier ses consommations elle peut les rencontrer pour faire un bilan de santé et obtenir des conseils de réduction des risques si elle n'est pas capable de s'abstenir de consommer. Les consultations sont individuelles et les professionnels ne sont pas du tout dans le jugement des consommateurs, ce qui pourra peut-être la rassurer à les contacter.

Si cette piste lui convient, vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué. Si votre sœur ne se sent pas prête à se tourner vers ces lieux d'aide, il vous est possible de vous y rendre en tant qu'entourage afin d'être conseillée et soutenue.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur la kétamine
- CSAPA dans le Jura

Autres liens :

- Se faire aider en tant qu'entourage